Dec. 9, 1903.

40/155

334011

N° 334.011

M. Landsberg

Pl. unique

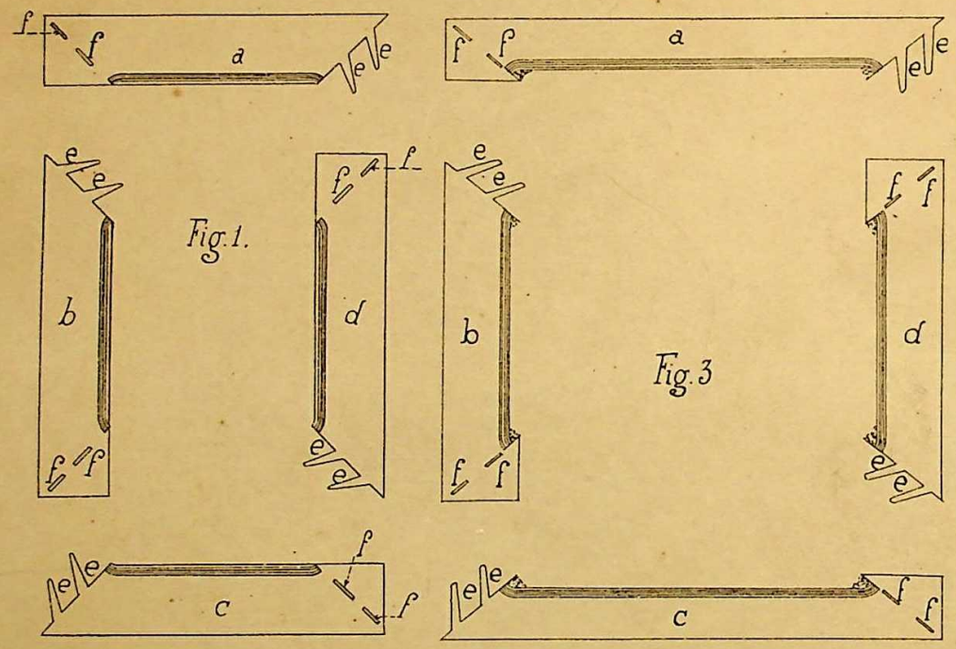

Fig. 1.

Fig. 3

Fig. 2.

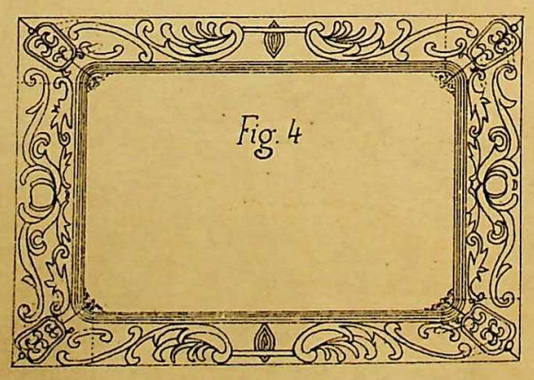

Fig. 4

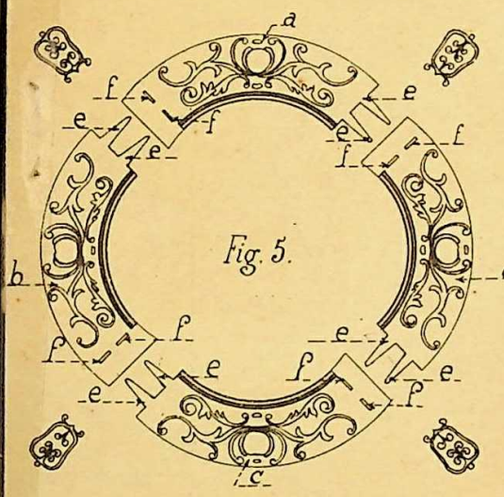

Fig. 5.

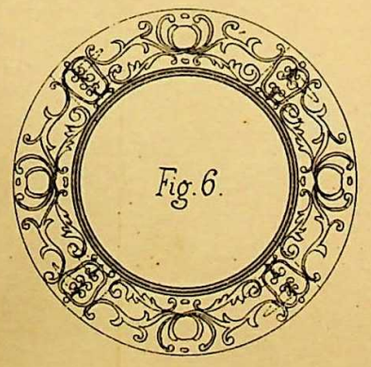

Fig. 6.

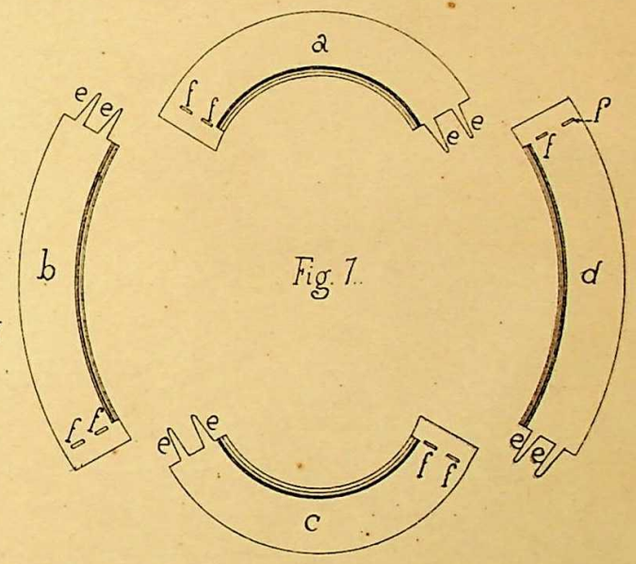

Fig. 7.

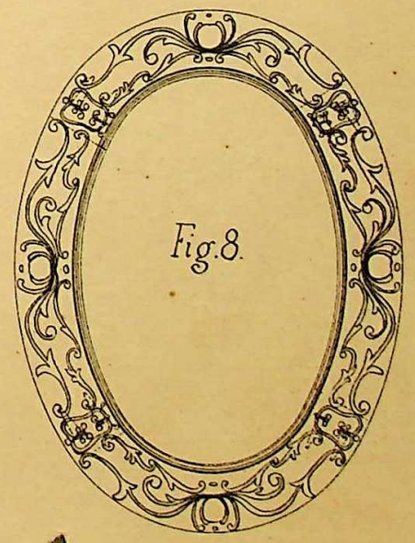

Fig. 8.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

DUPLICATA

BREVET D'INVENTION

du 23 juillet 1903.

IX. — Matériel de l'économie domestique.

4. — Meubles et ameublement.

N° 334.011

Brevet de quinze ans demandé le 23 juillet 1903 par **M. Jules LANDSBERG** résidant en France.

Système de cadre démontable.

Délivré le 8 octobre 1903; publié le 9 décembre 1903.

Pour encadrer à bon marché des gravures, des chromolithographies, on se sert de cadres en une pièce découpés dans une feuille de carton, et, pour leur donner un certain décor, on les imprime en une ou plusieurs couleurs et on les presse dans une matrice à reliefs plus ou moins ornés.

Ce procédé est très onéreux, pour plusieurs raisons :

1° On perd une proportion importante de carton, à cause du déchet que produit la découpure du milieu.

2° Il faut une matrice de grandes dimensions correspondant aux dimensions extérieures du cadre.

3° Il faut, pour obtenir les reliefs voulus, une pression relativement considérable.

4° L'impression en couleurs du cadre en une pièce exige des pierres ou des clichés de grande valeur, à cause de leur grande surface.

Pour remédier à ces inconvénients, j'ai imaginé de faire des cadres en carton en plusieurs pièces.

Dans la pratique, on a généralement besoin de faire des cadres carrés, rectangulaires, ronds ou ovales.

Je vais exposer l'économie que procure ma méthode de fabrication.

Les figures 1 et 2 représentent un cadre carré composé de quatre pièces assemblées à tenons et entailles. Pour faire un tel cadre, on imprime, on découpe et on soumet à la pression de la matrice les quatre pièces a, b, c, d, qui serviront à constituer le cadre. Chaque pièce est coupée en onglet à l'une des deux extrémités. Cet onglet porte un ou deux tenons ou languettes e, e. L'autre extrémité est percée d'autant d'entailles f, f, qu'il y a de tenons au bout opposé. Pour assembler les quatre pièces d'un cadre carré, il suffit d'engager les tenons dans les entailles jusqu'à parfait contact avec l'onglet. Pour assujettir ces quatre pièces, on colle à l'envers du cadre les tenons d'une pièce sur le carton de la pièce suivante. La fig. 1 montre les quatre pièces prêtes à être assemblées, et la fig. 2 montre le cadre tout assemblé.

Pour faire un cadre rectangulaire, on procède à peu près de la même façon que pour le cadre carré. Ce cadre se compose de quatre pièces égales deux à deux : les pièces g, g sont égales entre elles; les pièces h, h sont égales entre elles. Elles sont également coupées en onglet avec tenons à un bout et sont munies des entailles à l'autre extrémité. Elles s'assemblent aussi, comme pour le cadre carré, en collant les tenons sur le revers de la pièce contiguë. Les fig. 3 et 4 montrent les pièces du cadre rectangulaire respectivement en préparation et assemblées.

Les figures 5 et 6 représentent un cadre rond : fig. 5, les quatre secteurs égaux, coupés

suivant un rayon et munis de languettes ou tenons, et d'entailles, préparés pour être assemblés; fig. 6, ces quatre pièces, assemblées et collées comme pour les cadres à côtés droits.

Enfin, pour faire un cadre ovale, on prépare quatre secteurs égaux deux à deux, coupés suivant les rayons, avec languettes ou tenons, et entailles : on assemble ces quatre pièces comme dans les trois cas précédents.

La figure 7 montre les quatre pièces prêtes à être assemblées et la figure 8 montre le cadre assemblé.

Lorsque je veux dissimuler l'onglet, je le recouvre par une petite pièce en carton ou métal estampé que je fixe sur le cadre par de petits clous ou agrafes métalliques.

Par les explications qui précèdent, on voit que les avantages que procure mon procédé de fabrication sont les suivants :

Économie dans la quantité de carton employée.

Économie dans les pierres ou clichés pour l'impression.

Économie dans les outils d'estampage et de découpage.

Économie dans la force nécessaire à l'estampage et au découpage.

En résumé, je revendique la propriété exclusive du procédé de fabrication des cadres carrés, rectangulaires, ronds ou ovales, composés de plusieurs pièces assemblées à onglets, languettes et entailles, et collées à l'envers.

Par procuration de : Jules Landsberg.
Edmond Sée.

Imprimerie nationale. — Pour la vente, s'adresser à la Société Belin et Cie, 56, rue des Francs-Bourgeois. Paris (3e).